



17 OCT. 2017

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
RUE DE MARNE
51240 ST GERMAIN LA VILLE

Vos informations client

- ▶ **Votre référence client :**
300 001 720 948
- ▶ **Lieu de consommation :**
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE
- Electricité :**
Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

Vos contacts utiles

- ▶ **Votre responsable clientèle :**
Muriel RICHEZ
- Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 28 43
- espace-marchepublic@engie.com
- ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9
- ▶ **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 0811 882 200*
- *Service 0,06 € / min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client

Vos prochaines échéances

- ▶ **Prochaine facture :**
vers le 15 novembre 2017
- ▶ **Prochain relevé :**
vers le 15 novembre 2017

MONTANT TTC à régler avant le 1 décembre 2017 4 820,06 €

▶ Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement

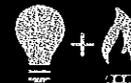
Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	4 016,72 €
total HTVA	4 016,72 €
TVA à 20,0 % calculée sur 4 016,72 €	803,34 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	803,34 €
total TTC	4 820,06 €
montant à régler	4 820,06 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

BILL-e, votre nouvel ESPACE CLIENT vous simplifie la vie !



Toutes vos informations de facturation

- Retrouvez désormais l'ensemble des documents de facturation de tous vos sites
- Disposez rapidement de l'exhaustivité de vos données de facturation et exportez les en 1 seul clic

Des réponses à vos questions et demandes

Réalisez en ligne toutes les opérations et demandes liées à la facturation (modifications des coordonnées bancaires, changement d'interlocuteur ou de société payeuse, requêtes relatives aux factures etc)

Connectez-vous ou créez sans tarder

BILL-e, votre nouvel ESPACE CLIENT qui vous simplifie la vie !
<https://espace-client.entreprises-collectivites.engie.fr>

🔍 Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises)

🔍 Pour être facturé au réel

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relevé.

Votre contrat d'énergie

- ▶ **Electricité : Votre offre de fourniture d'électricité Maitriz'Elec Energie Fixe**
- Votre contrat arrive à échéance le 31/12/2018.
- Tarif BT > 36 kVA à 5 plages temporelles, Longue utilisation, Segment C4.

Electricité

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	cons. kWh/Qte	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Consommation du 11/09/17 au 10/10/17							
TURPE Heures pleines été	396	163087	198745	35658	0,02921	1 041,57	20,0%
TURPE Heures creuses été	396	66444	82882	16438	0,02125	349,31	20,0%
Baisse rtesoutirage du 11/09/17 au 10/10/17	396			52096	-0,00015	-7,81	20,0%

Acheminement

	cons. kWh/Qte	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Composante de comptage du 11/09/17 au 10/10/17				
			34,08	20,0%
Composante de soutirage du 11/09/17 au 10/10/17				
			198,99	20,0%
Composante de gestion du 11/09/17 au 10/10/17				
			8,22	20,0%
Consommation du 11/09/17 au 10/10/17				
TURPE Heures pleines été	35658	0,01890	673,94	20,0%
TURPE Heures creuses été	16438	0,01740	286,02	20,0%
Dépassement de puissance en heure(s) du 11/09/17 au 10/10/17				
	3	9,65000	28,95	20,0%

Taxes et Contributions

	cons. kWh/Qte	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Taxes locales - part communale (3)				
	52096	0,00213	110,70	20,0%
Taxes locales - part départementale (3)				
	52096	0,00106	55,35	20,0%
Contrib. service public élec du 11/09/17 au 10/10/17				
	52096	0,02250	1 172,16	20,0%
Contribution tarifaire d'acheminement (241,29 € x 0,2704)				
			65,24	20,0%

Services et prestations techniques

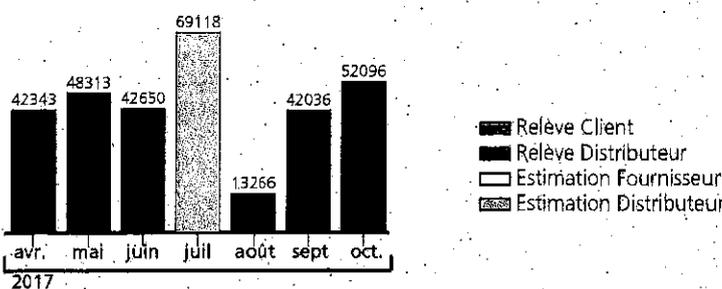
	cons. kWh/Qte	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client				
			Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 20,0 %	TOTAL TTC en euros
4 016,72	803,34	4 820,06

Historique de vos consommations en kWh

Electricité



Historique de votre facturation en €

2017	avr.	mai	juin	juil	août	sept	oct.
	4 845,91	4 532,59	4 038,50	6 531,09	1 250,23	3 959,57	4 820,06

Montants TTC, services compris



Données Contractuelles et Techniques

	Pointe TURPE	HPH TURPE	HCH TURPE	HPE TURPE	HCE TURPE
Puissance souscrite (kVA)	132	132	132	132	132
Puissance atteinte (kVA)	0	0	0	179	168

Comprendre votre facture

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 2,90%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Informations utiles

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français en 2015, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext :
 Nucléaire : 81,41% - Energies renouvelables : 11,94% (avec Hydraulique : 4,87% - éolien 4,12% - Biomasse 1,49% - Solaire 1,46%) -
 Energie fossile (fioul, charbon, gaz) : 6,65%. Indicateur d'impact environnemental sur entreprises-collectivites.engie.fr.

Accédez à l'ensemble des tarifs et prix pratiqués par ENGIE sur le site entreprises-collectivites.engie.fr.

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Paiement par TIPSEPA : détachez le coupon suivant les pointillés et adressez-le daté et signé à l'adressé indiquée au dos. Si la mention "JOIGNEZ UN RIB" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), un RIP (Relevé d'Identité Postal) ou un RICE (Relevé d'Identité de Caisse d'Epargne).

Prélèvement automatique pour chaque facture ou en paiement mensuel, contactez votre service clients.

Paiement par chèque en joignant ce coupon pour identifier la référence du règlement.

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI

ICS : FR03RAP002381

RUM : TIP00152030000172094822000379306300

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE

RUE DE MARNE

51240 ST GERMAIN LA VILLE

Montant : 4 820,06 €

Date et Lieu

Signature

TIPSEPA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux Instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

ENGIE

87077 LIMOGES CEDEX 9

000055965975 MAISON DE RETRAITE

001520004164 05300001720948220003793063948151 482006



Régie

2017



S72560336360 00678 TF 596421 ■ 1000
1/2 - 679/3251 - 2617 EGC 736968

A1

18 SEP. 2017

Régie par mandat n° 820

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
RUE DE MARNE
51240 ST GERMAIN LA VILLE

le 29 SEP. 2017

Vos informations client

► **Votre référence client :**

300 001 720 948

► **Lieu de consommation :**

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE

Electricité :

Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

MONTANT TTC à régler avant le 2 novembre 2017

3 959,57 €

► **Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement**

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	3 299,64 €
total HTVA	3 299,64 €
TVA à 20,0 % calculée sur 3 299,64 €	659,93 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	659,93 €
total TTC	3 959,57 €
montant à régler	3 959,57 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Vos contacts utiles

► **Votre responsable clientèle :**

Muriel RICHEZ



Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 28 43



espace-marchepublic@engie.com



ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

► **Dépannage 24H/24 :**

Electricité : 0811 882 200*

*Service 0,06 € / min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client

Vos prochaines échéances

► **Prochaine facture :**

vers le 15 octobre 2017

► **Prochain relevé :**

vers le 15 octobre 2017

BILL-e, votre nouvel ESPACE CLIENT vous simplifie la vie !



Toutes vos informations de facturation

- Retrouvez désormais l'ensemble des documents de facturation de tous vos sites
- Disposez rapidement de l'exhaustivité de vos données de facturation et exportez les en 1 seul clic

Des réponses à vos questions et demandes

Réalisez en ligne toutes les opérations et demandes liées à la facturation (modifications des coordonnées bancaires, changement d'interlocuteur ou de société payeuse, requêtes relatives aux factures etc)

Connectez-vous ou créez sans tarder
BILL-e, votre nouvel ESPACE CLIENT qui vous simplifie la vie !
<https://espace-client.entreprises-collectivites.engie.fr>

► **Pour mieux comprendre votre facture**

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

► **Pour être facturé au réel**

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Votre contrat d'énergie

► **Electricité : Votre offre de fourniture d'électricité Maitriz'Elec Energie Fixe**

- Votre contrat arrive à échéance le 31/12/2018.
- Tarif BT > 36 kVA à 5 plages temporelles, Longue utilisation. Segment C4.

Electricité

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Consommation du 11/08/17 au 10/09/17							
TURPE Heures pleines été	396	132989	163087	30098	0,02921	879,16	20,0%
TURPE Heures creuses été	396	54506	66444	11938	0,02125	253,68	20,0%
Baisse resourçage du 11/08/17 au 10/09/17	396			42036	-0,00015	-6,31	20,0%

Acheminement

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Composante de comptage du 11/08/17 au 10/09/17				
			35,21	20,0%
Composante de soutirage du 11/08/17 au 10/09/17				
			205,62	20,0%
Composante de gestion du 11/08/17 au 10/09/17				
			8,49	20,0%
Consommation du 11/08/17 au 10/09/17				
TURPE Heures pleines été	30098	0,01890	568,85	20,0%
TURPE Heures creuses été	11938	0,01740	207,72	20,0%

Taxes et Contributions

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Taxes locales - part communale (*)				
	42036	0,00213	89,33	20,0%
Taxes locales - part départementale (*)				
	42036	0,00106	44,66	20,0%
Contrib. service public élec du 11/08/17 au 10/09/17				
	42036	0,02250	945,81	20,0%
Contribution tarifaire d'acheminement (249,32 € x 0,2704)				
			67,42	20,0%

Services et prestations techniques

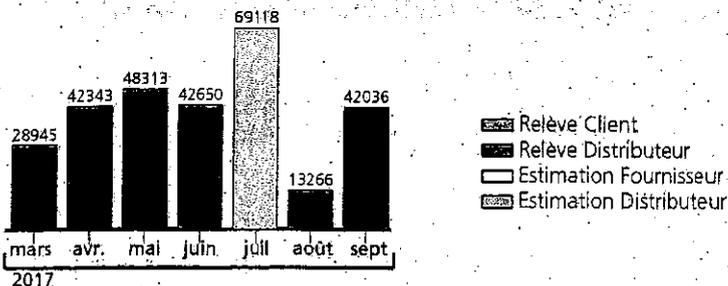
	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 20,0 %	TOTAL TTC en euros
3 299,64	659,93	3 959,57

Historique de vos consommations en kWh

Electricité



Historique de votre facturation en €

2017	Montant TTC
mars	3 473,30
avr.	4 845,91
mai	4 532,59
juin	4 038,50
juil.	6 531,09
août	1 250,23
sept.	3 959,57

Montants TTC, services compris



Données Contractuelles et Techniques

	Pointe TURPE	HPH TURPE	HCH TURPE	HPE TURPE	HCE TURPE
Puissance souscrite (kVA)	132	132	132	132	132
Puissance atteinte (kVA)	0	0	0	145	130

Comprendre votre facture

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 2,90%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Informations utiles

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français en 2015, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext : Nucléaire : 81,41% - Energies renouvelables : 11,94% (avec Hydraulique : 4,87% - éolien 4,12% - Biomasse 1,49% - Solaire 1,46%) - Énergie fossile (fioul, charbon, gaz) : 6,65%. Indicateur d'impact environnemental sur entreprises-collectivites.engie.fr.

Accédez à l'ensemble des tarifs et prix pratiqués par ENGIE sur le site entreprises-collectivites.engie.fr.

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cédex 09 ou www.mediateur-engie.com

Paiement par TIPSEPA : détachez le coupon suivant les pointillés et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée au dos. Si la mention "JOIGNEZ UN RIB" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), un RIP (Relevé d'Identité Postal) ou un RICE (Relevé d'Identité de Caisse d'Épargne).

Prélèvement automatique pour chaque facture ou en paiement mensuel, contactez votre service clients.

Paiement par chèque en joignant ce coupon pour identifier la référence du règlement.

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI

ICS : FR03RAP002381

RUM : TIP00152030000172094832000317376800

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE

RUE DE MARNE

51240 ST GERMAIN LA VILLE

Montant : 3 959,57 €

TIPSEPA

Date et Lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

ENGIE
87077 LIMOGES CEDEX 9

000055965975 MAISON DE RETRAITE

001520004164 02300001720948320003173768997151 395957



05 SEP. 2017

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
RUE DE MARNE
51240 ST GERMAIN LA VILLE

Vos informations client

- ▶ **Votre référence client :**
300 001 720 948
- ▶ **Lieu de consommation :**
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE
- Electricité :**
Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

Vos contacts utiles

- ▶ **Votre responsable clientèle :**
Muriel RICHEZ



Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 28 43



espace-marchepublic@engie.com



ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

- ▶ **Dépannage 24H/24 :**

Electricité : 0811 882 200*

*Service 0,06 €/ min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client



Vos prochaines échéances

- ▶ **Prochaine facture :**
vers le 15 septembre 2017
- ▶ **Prochain relevé :**
vers le 15 septembre 2017

MONTANT TTC à régler avant le 20 octobre 2017

1 250,23 €

▶ Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement

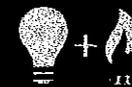
Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	1 041,86 €
total HTVA	1 041,86 €
TVA à 20,0 % calculée sur 1 041,86 €	208,37 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	208,37 €
total TTC	1 250,23 €
montant à régler	1 250,23 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso →

BILL-e, votre nouvel ESPACE CLIENT vous simplifie la vie !



Toutes vos informations de facturation

- Retrouvez désormais l'ensemble des documents de facturation de tous vos sites
- Disposez rapidement de l'exhaustivité de vos données de facturation et exportez les en 1 seul clic

Des réponses à vos questions et demandes

Réalisez en ligne toutes les opérations et demandes liées à la facturation (modifications des coordonnées bancaires, changement d'interlocuteur ou de société payeuse, requêtes relatives aux factures etc)

Connectez-vous ou créez sans tarder

BILL-e, votre nouvel ESPACE CLIENT qui vous simplifie la vie !

<https://espace-client.entreprises-collectivites.engie.fr>

➊ Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises)

➋ Pour être facturé au réel

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relevé.

Données Contractuelles et Techniques

	Pointe TURPE	HPH TURPE	HCH TURPE	HPE TURPE	HCE TURPE
Puissance souscrite (kVA)	132	132	132	132	132
Puissance atteinte (kVA)	0	0	0	140	151

Comprendre votre facture

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 2,90%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Informations utiles

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français en 2015, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext : Nucléaire : 81,41% - Energies renouvelables : 11,94% (avec Hydraulique : 4,87% - éolien 4,12% - Biomasse 1,49% - Solaire 1,46%) - Energie fossile (fioul, charbon, gaz) : 6,65%. Indicateur d'impact environnemental sur entreprises-collectivites.engie.fr.

Accédez à l'ensemble des tarifs et prix pratiqués par ENGIE sur le site entreprises-collectivites.engie.fr.

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Paiement par TIPSEPA : détachez le coupon suivant les pointillés et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée au dos. Si la mention "JOIGNEZ UN RIB" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), un RIP (Relevé d'Identité Postal) ou un RICE (Relevé d'Identité de Caisse d'Epargne).

Prélèvement automatique pour chaque facture ou en paiement mensuel, contactez votre service clients.

Paiement par chèque en joignant ce coupon pour identifier la référence du règlement.

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI

ICS : FR03RAP002381

RUM : TIP00152030000172094842000258539500

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE

RUE DE MARNE

51240 ST GERMAIN LA VILLE

Montant : 1 250,23 €

TIPSEPA

Date et Lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

ENGIE

87077 LIMOGES CEDEX 9

000055965975 MAISON DE RETRAITE

001520004164 38300001720948420002585395913151 125023



Réglé par mandat n° **FFU**

le 08 SEP. 2017

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
RUE DE MARNE
51240 ST GERMAIN LA VILLE

Vos coordonnées clients

- ▶ **Votre référence client :**
300 001 720 948
- ▶ **Lieu de consommation :**
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE
- Electricité :**
Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

Vos coordonnées utiles

- ▶ **Votre responsable clientèle :**
Muriel RICHEZ
- Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 28 43
- espace-marchepublic@engie.com
- ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9
- ▶ **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 0811 882 200*
- *Service 0,06 €/ min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client

Vos prochaines échéances

- ▶ **Prochaine facture :**
vers le 15 août 2017
- ▶ **Prochain relevé :**
vers le 15 août 2017

MONTANT TTC à régler avant le 25 septembre 2017 2 650,36 €

▶ Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement

Cette facture est basée sur une estimation de vos consommations fournies par le distributeur.

■ électricité	2 208,63 €
total HTVA	2 208,63 €
TVA à 20,0 % calculée sur 2 208,63 €	441,73 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	441,73 €
total TTC	2 650,36 €
montant à régler	2 650,36 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Votre facture ENGIE change de format



Une meilleure visibilité

Plus aérée et plus complète pour retrouver en un clin d'oeil le montant de votre facture ainsi que les informations concernant votre contrat et votre interlocuteur.

Un espace d'information détaillé

De notre actualité, des nouvelles réglementations, des nouvelles offres de fournitures et de services et être encore plus proche de vous.

Retrouvez en quelques clics le détail de votre facture sur notre site
www.entreprises-collectivites.engie.fr

▶ Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises)

▶ Pour être facturé au réel

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Données Contractuelles et Techniques

	HPH	HCH	HPE	HCE
Puissances souscrites (en kVA)	132	132	132	132

Puissance atteinte : 0 kVA

Comprendre votre facture

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 2,90%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Informations utiles

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français en 2015, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext :
 Nucléaire : 81,41% - Energies renouvelables : 11,94% (avec Hydraulique : 4,87% - éolien 4,12% - Biomasse 1,49% - Solaire 1,46%) -
 Energie fossile (fioul, charbon, gaz) : 6,65%. Indicateur d'impact environnemental sur entreprises-collectivites.engie.fr.

Accédez à l'ensemble des tarifs et prix pratiqués par ENGIE sur le site entreprises-collectivites.engie.fr.

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com.

Paiement par TIPSEPA : détachez le coupon suivant les pointillés et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée au dos. Si la mention "JOIGNEZ UN RIB" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), un RIP (Relevé d'Identité Postal) ou un RICE (Relevé d'Identité de Caisse d'Épargne).

Prélèvement automatique pour chaque facture ou en paiement mensuel, contactez votre service clients.

Paiement par chèque en joignant ce coupon pour identifier la référence du règlement.

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI
 ICS : FR03RAP002381
 RUM : TIP00152030000172094802003025991400

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
 RUE DE MARNE
 51240 ST GERMAIN LA VILLE

Montant : 2 650,36 €

TIPSEPA

Date et Lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

ENGIE
 87077 LIMOGES CEDEX 9

000055965975 MAISON DE RETRAITE

001520004164 76300001720948020030259914944151 265036



Régie par mandat n° 637
le 16 AOÛT 2017

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
RUE DE MARNE
51240 ST GERMAIN LA VILLE

19 JUL. 2017

MONTANT TTC à régler avant le 4 septembre 2017 3 880,73 €

► Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	3 233,94 €
total HTVA	3 233,94 €
TVA à 20,0 % calculée sur 3 233,94 €	646,79 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	646,79 €
total TTC	3 880,73 €
montant à régler	3 880,73 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso >>

Vos informations clients

► **Votre référence client :**
300 001 720 948

► **Lieu de consommation :**
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE

Electricité :
Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

Vos coordonnées utiles

► **Votre responsable clientèle :**
Muriel RICHEZ

Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 28 43

espace-marchepublic@engie.com

ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

► **Dépannage 24H/24 :**

Electricité : 0811 882 200*

*Service 0,06 € / min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client

Vos prochaines échéances

► **Prochaine facture :**

vers le 15 août 2017

► **Prochain relevé :**

vers le 15 août 2017

Votre facture ENGIE change de format



Une meilleure visibilité

Plus aérée et plus complète pour retrouver en un clin d'œil le montant de votre facture ainsi que les informations concernant votre contrat et votre interlocuteur.

Un espace d'information détaillé

De notre actualité, des nouvelles réglementations, des nouvelles offres de fournitures et de services et être encore plus proche de vous.

Retrouvez en quelques clics le détail de votre facture sur notre site
www.entreprises-collectivites.engie.fr

Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises)

Pour être facturé au réel

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Votre contrat d'énergie

► Electricité : Votre offre de fourniture d'électricité Maitriz'Elec Energie Fixe

- Votre contrat arrive à échéance le 31/12/2018.
- Comptage 4 Index, Longue Utilisation. Segment C4.

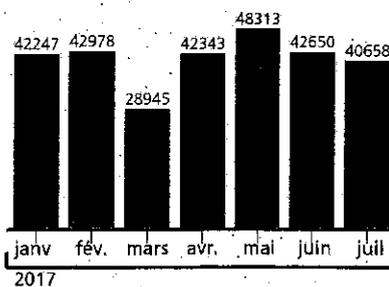
Electricité	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Consommation du 11/06/17 au 10/07/17							
Heures pleines été	396	75159	103695	28536	0,02921	833,54	20,0%
Heures creuses été	396	29952	42074	12122	0,02125	257,59	20,0%
Acheminement				conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 11/06/17 au 10/07/17							
Consommation du 11/06/17 au 10/07/17							
Heures pleines été				28536	0,01940	553,60	20,0%
Heures creuses été				12122	0,01500	181,83	20,0%
Dépassement de puissance en heure(s) du 11/06/17 au 10/07/17				2	11,11000	22,22	20,0%
Taxes et Contributions				conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Taxes locales - part communale (*)							
				40658	0,00213	86,40	20,0%
Taxes locales - part départementale (*)							
				40658	0,00106	43,20	20,0%
Contrib. service public élec du 11/06/17 au 10/07/17							
				40658	0,02250	914,81	20,0%
Contribution tarifaire d'acheminement (268,22 € x 0,2704)							
						72,53	20,0%
Services et prestations techniques				conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client							
						Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 20,0 %	TOTAL TTC en euros
3 233,94	646,79	3 880,73

Historique de vos consommations en kWh

Electricité



Historique de votre facturation en €

2017	Mois	Montant (€)
	janv	5 209,97
	fév.	5 305,20
	mars	3 473,30
	avr.	4 845,91
	mai	4 532,59
	juin	4 038,50
	juil	3 880,73

Montants TTC, services compris



Données Contractuelles et Techniques

	HPH	HCH	HPE	HCE
Puissances souscrites (en kVA)	132	132	132	132

Puissance atteinte : 0 kVA

Comprendre votre facture

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 2,90%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Informations utiles

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français en 2015, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext :
 Nucléaire : 81,41% - Energies renouvelables : 11,94% (avec Hydraulique : 4,87% - éolien 4,12% - Biomasse 1,49% - Solaire 1,46%) -
 Energie fossile (fioul, charbon, gaz) : 6,65%. Indicateur d'impact environnemental sur entreprises-collectivites.engie.fr.

Accédez à l'ensemble des tarifs et prix pratiqués par ENGIE sur le site entreprises-collectivites.engie.fr.

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Paiement par TIPSEPA : détachez le coupon suivant les pointillés et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée au dos. Si la mention "JOIGNEZ UN RIB" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), un RIP (Relevé d'Identité Postal) ou un RICE (Relevé d'Identité de Caisse d'Epargne).

Prélèvement automatique pour chaque facture ou en paiement mensuel, contactez votre service clients.

Paiement par chèque en joignant ce coupon pour identifier la référence du règlement.

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI

ICS : FR03RAP002381

RUM : TIP00152030000172094804001148309500

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE

RUE DE MARNE

51240 ST GERMAIN LA VILLE

Montant : 3 880,73 €

TIPSEPA

Date et Lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

ENGIE
87077 LIMOGES CEDEX 9

000055965975 MAISON DE RETRAITE

001520004164 82300001720948040011483095977151 388073



Réglé par mandat n° 

le 06 JUIL. 2017



S71664077740 - 00486 TF 527167 ■ 1000
1/2 - 486/1979 - 1575 EGC 735844

A1

19 JUIN 2017

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
RUE DE MARNE
51240 ST GERMAIN LA VILLE

Vos informations clients

- ▶ **Votre référence client :**
300 001 720 948
- ▶ **Lieu de consommation :**
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE
- Electricité :**
Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

Vos contacts utiles

- ▶ **Votre responsable clientèle :**
Muriel RICHEZ
-  Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 28 43
-  espace-marchepublic@engie.com
-  ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

▶ Dépannage 24H/24 :

Electricité : 0811 882 200*

*Service 0,06 € / min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client 

Vos prochaines échéances

- ▶ **Prochaine facture :**
vers le 15 juillet 2017
- ▶ **Prochain relevé :**
vers le 15 juillet 2017

MONTANT TTC à régler avant le 3 août 2017

4 038,50 €

▶ Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	3 365,42 €
total HTVA	3 365,42 €
TVA à 20,0 % calculée sur 3 365,42 €	673,08 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	673,08 €
total TTC	4 038,50 €
montant à régler	4 038,50 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Votre facture ENGIE change de format

Une meilleure visibilité

Plus aérée et plus complète pour retrouver en un clin d'oeil le montant de votre facture ainsi que les informations concernant votre contrat et votre interlocuteur.

Un espace d'information détaillé

De notre actualité, des nouvelles réglementations, des nouvelles offres de fournitures et de services et être encore plus proche de vous.

Retrouvez en quelques clics le détail de votre facture sur notre site
www.entreprises-collectivites.engie.fr

➤ Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises)

➤ Pour être facturé au réel

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relevé.

Votre contrat d'énergie

Electricité : Votre offre de fourniture d'électricité Maitriz'Elec Energie Fixe

- Votre contrat arrive à échéance le 31/12/2018.
- Comptage 4 Index, Longue Utilisation. Segment C4.

Electricité

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Consommation du 11/05/17 au 10/06/17							
Heures pleines été	396	45088	75159	30071	0,02921	878,37	20,0%
Heures creuses été	396	17373	29952	12579	0,02125	267,30	20,0%

Acheminement

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 11/05/17 au 10/06/17				
Consommation du 11/05/17 au 10/06/17				
Heures pleines-été	30071	0,01940	583,38	20,0%
Heures creuses été	12579	0,01500	188,69	20,0%

Taxes et Contributions

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Taxes locales - part communale (*)				
	42650	0,00213	90,63	20,0%
Taxes locales - part départementale (*)				
	42650	0,00106	45,32	20,0%
Contrib. service public élec du 11/05/17 au 10/06/17				
	42650	0,02250	959,63	20,0%
Contribution tarifaire d'acheminement (277,16 € x 0,2704)				
			74,94	20,0%

Services et prestations techniques

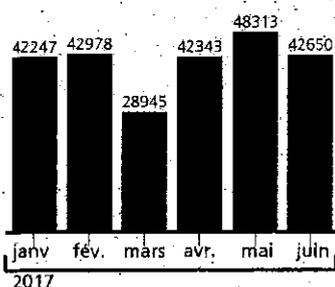
	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client				
			Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 20,0 %	TOTAL TTC en euros
3 365,42	673,08	4 038,50

Historique de vos consommations en kWh

Electricité



- Relève Client
- Relève Distributeur
- Estimation Fournisseur
- Estimation Distributeur

Historique de votre facturation en €

2017	Mois	Montant TTC
	janv	5 209,97
	fév.	5 305,20
	mars	3 473,30
	avr.	4 845,91
	mai	4 532,59
	juin	4 038,50

Montants TTC, services compris



Données Contractuelles et Techniques

	HPH	HCH	HPE	HCE
Puissances souscrites (en kVA)	132	132	132	132

Puissance atteinte : 0 kVA

Comprendre votre facture

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 2,90%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Informations utiles

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français en 2015, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext : Nucléaire : 81,41% - Energies renouvelables : 11,94% (avec Hydraulique : 4,87% - éolien 4,12% - Biomasse 1,49% - Solaire 1,46%) - Energie fossile (fioul, charbon, gaz) : 6,65%. Indicateur d'impact environnemental sur entreprises-collectivites.engie.fr.

Accédez à l'ensemble des tarifs et prix pratiqués par ENGIE sur le site entreprises-collectivites.engie.fr.

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Paiement par TIPSEPA : détachez le coupon suivant les pointillés et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée au dos. Si la mention "JOIGNEZ UN RIB" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), un RIP (Relevé d'Identité Postal) ou un RICE (Relevé d'Identité de Caisse d'Epargne).

Prélèvement automatique pour chaque facture où en paiement mensuel, contactez votre service clients.

Paiement par chèque en joignant ce coupon pour identifier la référence du règlement.

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI

ICS : FR03RAP002381

RUM : TIP00152030000172094802003007809500

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE

RUE DE MARNE

51240 ST GERMAIN LA VILLE

Montant : 4 038,50 €

TIPSEPA

Date et Lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débit, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

ENGIE

87077 LIMOGES CEDEX 9

000055965975 MAISON DE RETRAITE

001520004164 59300001720948020030078095940151 403850





06 JUIN 2017

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
RUE DE MARNE
51240 ST GERMAIN LA VILLE

Vos informations client

- ▶ **Votre référence client :**
300 001 720 948
- ▶ **Lieu de consommation :**
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE
- Electricité :**
Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

Vos contacts utiles

- ▶ **Votre responsable clientèle :**
Muriel RICHEZ
-  Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 28 43
-  espace-marchepublic@engie.com
-  ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9
- ▶ **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 0811 882 200*
- *Service 0,06 € / min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client 

Vos prochaines échéances

- ▶ **Prochaine facture :**
vers le 15 juin 2017
- ▶ **Prochain relevé :**
vers le 15 juin 2017

MONTANT TTC à régler avant le 19 juillet 2017

4 532,59 €

▶ Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	3 777,16 €
total HTVA	3 777,16 €
TVA à 20,0 % calculée sur 3 777,16 €	755,43 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	755,43 €
total TTC	4 532,59 €
montant à régler	4 532,59 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso >>

Votre facture ENGIE change de format +

Une meilleure visibilité

Plus aérée et plus complète pour retrouver en un clin d'oeil le montant de votre facture ainsi que les informations concernant votre contrat et votre interlocuteur.

Un espace d'information détaillé

De notre actualité, des nouvelles réglementations, des nouvelles offres de fournitures et de services et être encore plus proche de vous.

Retrouvez en quelques clics le détail de votre facture sur notre site www.entreprises-collectivites.engie.fr

Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Pour être facturé au réel

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Votre contrat d'énergie

► **Electricité : Votre offre de fourniture d'électricité Maitriz'Elec Energie Fixe**

- Votre contrat arrive à échéance le 31/12/2018.
- Comptage 4 Index, Longue Utilisation, Segment C4.

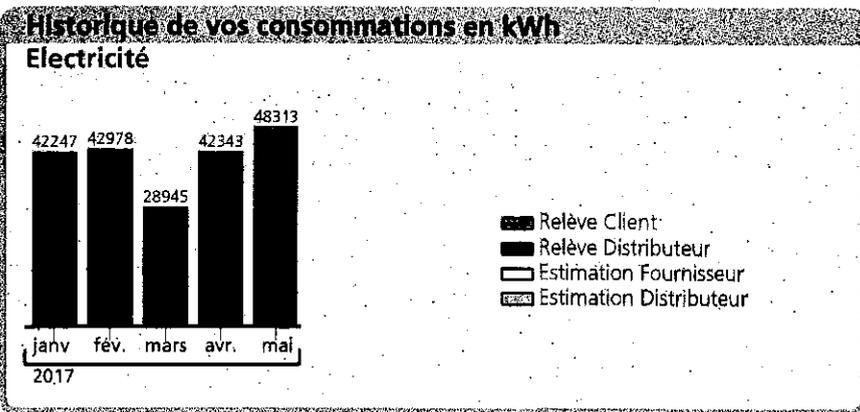
Electricité	n° de compteur	ancien Index	nouvel Index	cons. kWh/Qd	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Consommation du 11/04/17 au 10/05/17							
Heures pleines été	396	10063	45088	35025	0,02921	1 023,08	20,0%
Heures creuses été	396	4085	17373	13288	0,02125	282,37	20,0%

Acheminement	cons. kWh/Qd	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 11/04/17 au 10/05/17				
			268,22	20,0%
Consommation du 11/04/17 au 10/05/17				
Heures pleines été	35025	0,01940	679,49	20,0%
Heures creuses été	13288	0,01500	199,32	20,0%
Dépassement de puissance en heure(s) du 11/04/17 au 10/05/17	1	11,11000	11,11	20,0%

Taxes et Contributions	cons. kWh/Qd	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Taxes locales - part communale (*)				
			102,67	20,0%
Taxes locales - part départementale (*)				
			51,33	20,0%
Contrib. service public élec du 11/04/17 au 10/05/17				
			1 087,04	20,0%
Contribution tarifaire d'acheminement (268,22 € x 0,2704)				
			72,53	20,0%

Services et prestations techniques	cons. kWh/Qd	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client				Gratuit

Total de votre facture	Total hors TVA en euros	Total TVA en euros (taux de 20,0%)	TOTAL TTC en euros
	3 777,16	755,43	4 532,59



Historique de votre facturation en €

Année	Mois	Montant TTC (€)
2017	janv	5 209,97
	fév.	5 305,20
	mars	3 473,30
	avr.	4 845,91
	mai	4 532,59

Montants TTC, services compris

1/2 - 1435/7014 - 4440 - 50150093800143500010002104004000



Données Contractuelles et Techniques

	HPH	HCH	HPE	HCE
Puissances souscrites (en kVA)	132	132	132	132

Puissance atteinte : 0 kVA

Comprendre votre facture

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 2,90%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Informations utiles

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français en 2015, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext :
 Nucléaire : 81,41% - Energies renouvelables : 11,94% (avec Hydraulique : 4,87% - éolien 4,12% - Biomasse 1,49% - Solaire 1,46%) -
 Energie fossile (fioul, charbon, gaz) : 6,65%. Indicateur d'impact environnemental sur entreprises-collectivites.engie.fr.

Accédez à l'ensemble des tarifs et prix pratiqués par ENGIE sur le site entreprises-collectivites.engie.fr.

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Paiement par TIPSEPA : détachez le coupon suivant les pointillés et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée au dos. Si la mention "JOIGNEZ UN RIB" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), un RIP (Relevé d'Identité Postal) ou un RICE (Relevé d'Identité de Caisse d'Epargne).

Prélèvement automatique pour chaque facture ou en paiement mensuel, contactez votre service clients.

Paiement par chèque en joignant ce coupon pour identifier la référence du règlement.

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI

ICS : FR03RAP002381

RUM : TIP0015203000172094800070406385400

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE

RUE DE MARNE

51240 ST GERMAIN LA VILLE

Montant : 4 532,59 €

TIPSEPA

Date et Lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

ENGIE

87077 LIMOGES CEDEX 9

000055965975 MAISON DE RETRAITE

001520004164 97300001720948000704063854956151 453259



Réglé par mandat n° 526



S71518219801 01436 TF 501369 ■ 1000
1/2 - 1436/7014 - 4443 EGC 735663

A1

le 06 JUIL. 2017

06 JUIN 2017

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
RUE DE MARNE
51240 ST GERMAIN LA VILLE

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 001 720 948
- **Lieu de consommation :**
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE
- Electricité :**
Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

Vos contacts utiles

- **Votre responsable clientèle :**
Muriel RICHEZ
- Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 28 43
- espace-marchepublic@engie.com
- ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

► Dépannage 24H/24 :

Electricité : 0811 882 200*

*Service 0,06 € / min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 15 mai 2017
- **Prochain relevé :**
vers le 15 mai 2017

MONTANT TTC à régler avant le 19 juillet 2017

4 845,91 €

► Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement

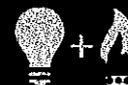
Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	4 038,26 €
total HTVA	4 038,26 €
TVA à 20,0 % calculée sur 4 038,26 €	807,65 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	807,65 €
total TTC	4 845,91 €
montant à régler	4 845,91 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso >

Votre facture ENGIE change de format



Une meilleure visibilité

Plus aérée et plus complète pour retrouver en un clin d'oeil le montant de votre facture ainsi que les informations concernant votre contrat et votre interlocuteur.

Un espace d'information détaillé

De notre actualité, des nouvelles réglementations, des nouvelles offres de fournitures et de services et être encore plus proche de vous.

Retrouvez en quelques clics le détail de votre facture sur notre site
www.entreprises-collectivites.engie.fr

► Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

► Pour être facturé au réel

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Votre contrat d'énergie

► **Electricité : Votre offre de fourniture d'électricité Maitriz'Elec Energie Fixe**

- Votre contrat arrive à échéance le 31/12/2018.
- Comptage 4 Index, Longue Utilisation. Segment C4.

Electricité

	litres de compteur	ancien Index	nouvel Index	cons. kWh/016	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Consommation du 11/03/17 au 10/04/17							
Heures pleines hiver	396	19850	41018	21168	0,03875	820,26	20,0%
Heures creuses hiver	396	6901	13928	7027	0,02822	198,30	20,0%
Heures pleines été	396	0	10063	10063	0,02921	293,94	20,0%
Heures creuses été	396	0	4085	4085	0,02125	86,81	20,0%

Acheminement

	cons. kWh/016	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 11/03/17 au 10/04/17				
			277,16	20,0%
Consommation du 11/03/17 au 10/04/17				
Heures pleines hiver	21168	0,03620	766,28	20,0%
Heures creuses hiver	7027	0,02510	176,38	20,0%
Heures pleines été	10063	0,01940	195,22	20,0%
Heures creuses été	4085	0,01500	61,28	20,0%

Taxes et Contributions

	cons. kWh/016	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Taxes locales - part communale (*)	42343	0,00213	89,98	20,0%
Taxes locales - part départementale (*)	42343	0,00106	44,99	20,0%
Contrib. service public élec du 11/03/17 au 10/04/17	42343	0,02250	952,72	20,0%
Contribution tarifaire d'acheminement (277,16 € x 0,2704)			74,94	20,0%

Services et prestations techniques

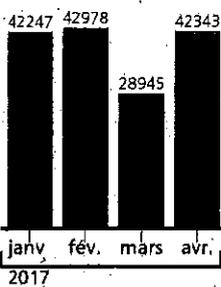
	cons. kWh/016	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
4 038,26	807,65	4 845,91

Historique de vos consommations en kWh

Electricité



- Relève Client
- Relève Distributeur
- Estimation Fournisseur
- Estimation Distributeur

Historique de votre facturation en €

2017	Month	Amount (€)
	janv.	5 209,97
	fév.	5 305,20
	mars	3 473,30
	avr.	4 845,91

Montants TTC, services compris



Données Contractuelles et Techniques

	HPH	HCH	HPE	HCE
Puissances souscrites (en kVA)	132	132	132	132

Puissance atteinte : 0 kVA

Comprendre votre facture

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 2,90%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Informations utiles

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français en 2015, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext : Nucléaire : 81,41% - Energies renouvelables : 11,94% (avec Hydraulique : 4,87% - éolien 4,12% - Biomasse 1,49% - Solaire 1,46%) - Energie fossile (fioul, charbon, gaz) : 6,65%. Indicateur d'impact environnemental sur entreprises-collectivites.engie.fr.

Accédez à l'ensemble des tarifs et prix pratiqués par ENGIE sur le site entreprises-collectivites.engie.fr.

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Paiement par TIPSEPA : détachez le coupon suivant les pointillés et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée au dos. Si la mention "JOIGNEZ UN RIB" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), un RIP (Relevé d'Identité Postal) ou un RICE (Relevé d'Identité de Caisse d'Epargne).

Prélèvement automatique pour chaque facture ou en paiement mensuel, contactez votre service clients.

Paiement par chèque en joignant ce coupon pour identifier la référence du règlement.

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI

ICS : FR03RAP002381

RUM : TIP00152030000172094800070406385300

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE

RUE DE MARNE

51240 ST GERMAIN LA VILLE

Montant : 4 845,91 €

Date et Lieu

Signature

TIPSEPA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

ENGIE
87077 LIMOGES CEDEX 9

000055965975 MAISON DE RETRAITE

001520004164 95300001720948000704063853984151 484591

Régie par mandat n° 

le 06 JUIL. 2017



S71518219802 01434 TF 501369 ■ 1000
1/2 - 1434/7014 - 4435 EGC 735663

A1

06 JUIN 2017

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
RUE DE MARNE
51240 ST GERMAIN LA VILLE

Vos informations client

- ▶ **Votre référence client :**
300 001 720 948
- ▶ **Lieu de consommation :**
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE
- Electricité :**
Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

Vos contacts utiles

- ▶ **Votre responsable clientèle :**
Muriel RICHEZ



Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 28 43



espace-marchepublic@engie.com



ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

- ▶ **Dépannage 24H/24 :**

Electricité : 0811 882 200*

*Service 0,06 €/ min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client



Vos prochaines échéances

- ▶ **Prochaine facture :**
vers le 15 avril 2017
- ▶ **Prochain relevé :**
vers le 15 avril 2017

MONTANT TTC à régler avant le 19 juillet 2017

3 473,30 €

▶ Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement

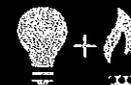
Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	2 894,42 €
total HTVA	2 894,42 €
TVA à 20,0 % calculée sur 2 894,42 €	578,88 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	578,88 €
total TTC	3 473,30 €
montant à régler	3 473,30 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso >

Votre facture ENGIE change de format



Une meilleure visibilité

Plus aérée et plus complète pour retrouver en un clin d'oeil le montant de votre facture ainsi que les informations concernant votre contrat et votre interlocuteur.

Un espace d'information détaillé

De notre actualité, des nouvelles réglementations, des nouvelles offres de fournitures et de services et être encore plus proche de vous.

Retrouvez en quelques clics le détail de votre facture sur notre site
www.entreprises-collectivites.engie.fr

➤ Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises)

➤ Pour être facturé au réel

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève

Votre contrat d'énergie

► **Electricité : Votre offre de fourniture d'électricité Maitriz'Elec Energie Fixe**

- Votre contrat arrive à échéance le 31/12/2018.
- Comptage 4 Index, Longue Utilisation. Segment C4.

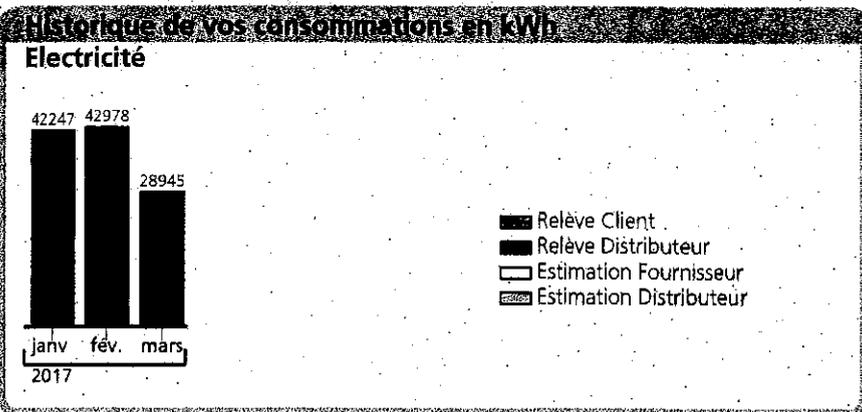
Electricité	no de compteur	ancien index	nouvel index	cons. kWh/00k	pts unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Consommation du 20/02/17 au 10/03/17							
Heures pleines hiver	396	1	19850	19849	0,03875	769,15	20,0%
Heures creuses hiver	396	0	6901	6901	0,02822	194,75	20,0%

Acheminement	cons. kWh/00k	pts unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 20/02/17 au 23/02/17				
			35,75	20,0%
Abonnement du 24/02/17 au 10/03/17				
			134,11	20,0%
Consommation du 20/02/17 au 10/03/17				
Heures de pointe	1038	0,03620	37,58	20,0%
Heures de pointe	1157	0,03620	41,88	20,0%
Heures pleines hiver	3665	0,03620	132,67	20,0%
Heures pleines hiver	16184	0,03620	585,86	20,0%
Heures creuses hiver	1651	0,02510	41,44	20,0%
Heures creuses hiver	5250	0,02510	131,78	20,0%

Taxes et Contributions	cons. kWh/00k	pts unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Taxes locales - part communale (*)				
	28945	0,00213	61,51	20,0%
Taxes locales - part départementale (*)				
	28945	0,00106	30,75	20,0%
Contrib. service public élec du 20/02/17 au 10/03/17				
	28945	0,02250	651,26	20,0%
Contribution tarifaire d'acheminement (169,86 € x 0,2704)				
			45,93	20,0%

Services et prestations techniques	cons. kWh/00k	pts unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	

Total de votre facture	Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 20,0 %	TOTAL TTC en euros
	2 894,42	578,88	3 473,30



Historique de votre facturation en €

2017	Month	Amount (€)
	janv.	5 209,97
	fév.	5 305,20
	mars	3 473,30

Montants TTC, services compris

1/2 - 1434/7014 - 4436 - 50150063800143400010002104004000



Données Contractuelles et Techniques

	HPH	HCH	HPE	HCE
Puissances souscrites (en kVA)	132	132	132	132

Puissance atteinte : 0 kVA

Comprendre votre facture

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 2,90%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Informations utiles

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français en 2015, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext : Nucléaire : 81,41% - Energies renouvelables : 11,94% (avec Hydraulique : 4,87% - éolien 4,12% - Biomasse 1,49% - Solaire 1,46%) - Energie fossile (fioul, charbon, gaz) : 6,65%. Indicateur d'impact environnemental sur entreprises-collectivites.engie.fr.

Accédez à l'ensemble des tarifs et prix pratiqués par ENGIE sur le site entreprises-collectivites.engie.fr.

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Paiement par TIPSEPA : détachez le coupon suivant les pointillés et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée au dos. Si la mention "JOIGNEZ UN RIB" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), un RIP (Relevé d'Identité Postal) ou un RICE (Relevé d'Identité de Caisse d'Épargne).

Prélèvement automatique pour chaque facture ou en paiement mensuel, contactez votre service clients.

Paiement par chèque en joignant ce coupon pour identifier la référence du règlement.

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI

ICS : FR03RAP002381

RUM : TIP00152030000172094800070406385200

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE

RUE DE MARNE

51240 ST GERMAIN LA VILLE

Montant : 3 473,30 €

TIPSEPA

Date et Lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

ENGIE

87077 LIMOGES CEDEX 9

000055965975 MAISON DE RETRAITE

001520004164 93300001720948000704063852951151 347330



Régie par mandat n° 281



S70846732793 01184 TF 643603 1000
1/2 - 1184/6404 - 3729 EGC 734893

A1

le 20 AVR. 2017

29 MAR. 2017

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
RUE DE MARNE
51240 ST GERMAIN LA VILLE

MONTANT TTC à régler avant le 15 mai 2017

5 305,20 €

► Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	4 421,00 €
total HTVA	4 421,00 €
TVA à 20,0 % calculée sur 4 421,00 €	884,20 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	884,20 €
total TTC	5 305,20 €
montant à régler	5 305,20 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Votre facture ENGIE change de format



Une meilleure visibilité

Plus aérée et plus complète pour retrouver en un clin d'oeil le montant de votre facture ainsi que les informations concernant votre contrat et votre interlocuteur.

Un espace d'information détaillé

De notre actualité, des nouvelles réglementations, des nouvelles offres de fournitures et de services et être encore plus proche de vous.

Retrouvez en quelques clics le détail de votre facture sur notre site
www.entreprises-collectivites.engie.fr

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 001 720 948
- **Lieu de consommation :**
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE
- Electricité :**
Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

Vos coordonnées

- **Votre responsable clientèle :**
Muriel RICHEZ
- Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 28 43
- espace-marchepublic@engie.com

ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

► **Dépannage 24H/24 :**

- Electricité : 0811 882 200*
- *Service 0,06 € / min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 28 février 2017
- **Prochain relevé :**
vers le 28 février 2017

► **Pour mieux comprendre votre facture**

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

► **Pour être facturé au réel**

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Régie par mandat n° 281



S70846732793 01184 TF 543603 1000
1/2 - 1184/5404 - 3729 EGC 734893

A1

le 20 AVR. 2017

29 MAR. 2017

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
RUE DE MARNE
51240 ST GERMAIN LA VILLE

Vos informations client

- ▶ **Votre référence client :**
300 001 720 948
- ▶ **Lieu de consommation :**
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE
- Electricité :**
Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

Vos coordonnées client

- ▶ **Votre responsable clientèle :**
Muriel RICHEZ
- Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 28 43
- espace-marchepublic@engie.com
- ENGIE**
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

▶ **Dépannage 24H/24 :**

- Electricité : 0811 882 200*
- *Service 0,06 € / min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client

Vos prochains échéanciers

- ▶ **Prochaine facture :**
vers le 28 février 2017
- ▶ **Prochain relevé :**
vers le 28 février 2017

MONTANT TTC à régler avant le 15 mai 2017

5 305,20 €

▶ **Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement**

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	4 421,00 €
total HTVA	4 421,00 €
VVA à 20,0 % calculée sur 4 421,00 €	884,20 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	884,20 €
total TTC	5 305,20 €
montant à régler	5 305,20 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Votre facture ENGIE change de format



Une meilleure visibilité

Plus aérée et plus complète pour retrouver en un clin d'oeil le montant de votre facture ainsi que les informations concernant votre contrat et votre interlocuteur.

Un espace d'information détaillé

De notre actualité, des nouvelles réglementations, des nouvelles offres de fournitures et de services et être encore plus proche de vous.

Retrouvez en quelques clics le détail de votre facture sur notre site
www.entreprises-collectivites.engie.fr

➤ **Pour mieux comprendre votre facture**

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

➤ **Pour être facturé au réel**

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Votre contrat d'énergie

► Electricité : Votre offre de fourniture d'électricité Maitriz'Elec Energie Fixe

- Votre contrat arrive à échéance le 31/12/2018.
- Comptage 4 Index, Longue Utilisation, Segment C4.

Electricité	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Consommation du 26/01/17 au 19/02/17							
Heures pleines hiver	105	712460	744684	32224	0,03875	1 248,68	20,0%
Heures creuses hiver	105	711998	722752	10754	0,02822	303,48	20,0%
Acheminement				conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 26/01/17 au 19/02/17							
Consommation du 26/01/17 au 19/02/17							
Heures pleines hiver				32224	0,03620	1 166,51	20,0%
Heures creuses hiver				10754	0,02510	269,93	20,0%
Dépassement de puissance en heure(s) du 26/01/17 au 19/02/17							
			4	11,11000	44,44	20,0%	
Taxes et Contributions				conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Taxes locales - part communale (3)							
			42978	0,00213	91,33	20,0%	
Taxes locales - part départementale (3)							
			42978	0,00106	45,66	20,0%	
Contrib. service public élec du 26/01/17 au 19/02/17							
			42978	0,02250	967,01	20,0%	
Contribution tarifaire d'acheminement (223,52 € x 0,2704)							
					60,44	20,0%	
Services et prestations techniques				conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client							
					Gratuit		

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 20,0 %	TOTAL TTC en euros
4 421,00	884,20	5 305,20

Historique de vos consommations en kWh

Electricité



- Relève Client
- Relève Distributeur
- Estimation Fournisseur
- Estimation Distributeur

Historique de votre facturation en €

Année	Mois	Montant TTC (€)
2017	janv.	5 209,97
	fév.	5 305,20

Montants TTC, services compris



Données Contractuelles et Techniques

	HPH	HCH	HPE	HCE
Puissances souscrites (en kVA)	132	132	132	132

Puissance atteinte : 159 kVA

Comprendre votre facture

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 2,90%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Informations utiles

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français en 2015, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext : Nucléaire : 81,41% - Energies renouvelables : 11,94% (avec Hydraulique : 4,87% - éolien 4,12% - Biomasse 1,49% - Solaire 1,46%) - Energie fossile (fioul, charbon, gaz) : 6,65%. Indicateur d'impact environnemental sur entreprises-collectivites.engie.fr.

Accédez à l'ensemble des tarifs et prix pratiqués par ENGIE sur le site entreprises-collectivites.engie.fr.

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Paiement par TIPSEPA : détachez le coupon suivant les pointillés et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée au dos. Si la mention "JOIGNEZ UN RIB" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), un RIP (Relevé d'Identité Postal) ou un RICE (Relevé d'Identité de Caisse d'Epargne).

Prélèvement automatique pour chaque facture ou en paiement mensuel, contactez votre service clients.

Paiement par chèque en joignant ce coupon pour identifier la référence du règlement.

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI

ICS : FR03RAP002381

RUM : TIP00152030000172094800070397548400

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE

RUE DE MARNE

51240 ST GERMAIN LA VILLE

Montant : 5 305,20 €

TIPSEPA

Date et Lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

ENGIE
87077 LIMOGES CEDEX 9

000055965975 MAISON DE RETRAITE

001520004164 61300001720948000703975484934151 530520



GOSAR


 S70501450714 01364 TF 561762 ■ 0000
 1/2 - 1364/6065 - 4589 EGC 734500

A1

Régie par mandat n° 2114

le 28 MARS 2017

 EHPAD RESIDENCE DU PARC
 2 RUE RESIDENCE DU PARC
 51240 ST GERMAIN LA VILLE

Vos informations client

- ▶ **Votre référence client :**
300 001 720 948
- ▶ **Lieu de consommation :**
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE
INCONNU
51240 ST GERMAIN LA VILLE
- Electricité :**
Installation : 0001446402
Point de livraison : 30000430297163

MONTANT TTC à régler avant le 10 avril 2017
5 209,97 €

▶ Merci de tenir compte des délais de traitement lors de votre virement

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	4 341,64 €
total HTVA	4 341,64 €
TVA à 20,0 % calculée sur 4 341,64 €	868,33 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	868,33 €
total TTC	5 209,97 €
montant à régler	5 209,97 €

Vos contacts utiles

- ▶ **Votre responsable clientèle :**
Sandrine BAHUAUD

 Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 02 28 03 39 45

espace-marchepublic@engie.com

 ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

- ▶ **Dépannage 24H/24 :**

Electricité : 0811 882 200*

*Service 0,06 €/ min + prix appel

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et télécharger un duplicata à tout moment depuis votre Espace Client

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso >

ETRE PROCHE DE VOUS, C'EST REPOUDRE A TOUTES VOS QUESTIONS !


Pour toute question sur vos contrats ou sur votre facture, n'hésitez pas : appelez votre *Responsable Clientèle*, dont les coordonnées apparaissent dans l'encadré situé à gauche de la première page de cette facture.

- ▶ **Prochaine facture :**
vers le 28 février 2017

- ▶ **Prochain relevé :**
vers le 28 février 2017

Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Pour être facturé au réel

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an. Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Données Contractuelles et Techniques

	HPH	HCH	HPE	HCE
Puissances souscrites (en kVA)	132	132	132	132

Puissance atteinte : 168 kVA

Comprendre votre facture

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 2,90%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

TVA : payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Informations utiles

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français en 2015, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext :
 Nucléaire : 81,41% - Energies renouvelables : 11,94% (avec Hydraulique : 4,87% - éolien 4,12% - Biomasse 1,49% - Solaire 1,46%) -
 Energie fossile (fioul, charbon, gaz) : 6,65%. Indicateur d'impact environnemental sur entreprises-collectivites.engie.fr.

Accédez à l'ensemble des tarifs et prix pratiqués par ENGIE sur le site entreprises-collectivites.engie.fr.

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Coupon à joindre à votre règlement

A envoyer à : ENGIE - 87077 LIMOGES CEDEX 9
 ou par virement sur notre compte (coordonnées ci-dessous).

Facture n° 40011216105 du 18/02/17

montant TTC

date limite de paiement

EHPAD RESIDENCE DU PARC

5 209,97 euros

10/04/2017

Réf. de votre compte : 300001720948

Titulaire du compte

Références du compte

PPE / DRC / M_S PUBLIC

nom de la banque
 BRED BANQUE POPULAIRE - AG
 CHAMPERRET

IBAN

FR76 1010 7001 0900 5150 2218 842





**direct
energie**
collectivités

Votre facture

Facturée par mandat n° **153**
le **10 MARS 2017**



102835295 20170219

Vos références



N° de client : 102835295
Titulaire contrat : EHPAD RESIDENCE DU PARC
Libellé facture : EHPAD PARC ST GERMAIN

**EHPAD RESIDENCE DU PARC
2 RUE RESIDENCE DU PARC
51240 ST GERMAIN LA VILLE**

Votre contact



Farida GANTELET
Tel : 01.73.03.79.49
Email : f.gantelet@direct-energie.com
service.client.collectivites@direct-energie.com
Espace Client :
www.collectivites.direct-energie.com
Par courrier :
Direct Energie - Service Client Collectivités
2 bis RUE LOUIS ARMAND
75015 PARIS

En cas de panne réseau



Enedis - Gestionnaire du Réseau de Distribution
Segment C2/C4 : 0 811 010 212
7/7, 24h/24 - Prix d'un appel local

Support Technique

Tel : 09 77 40 55 10
du lundi au vendredi de 08h30 à 18h00
(service gratuit + prix appel)
Email : support.technique@direct-energie.com

Informations sur votre facture

TVA à 5,5% payée sur les débits, appliquée à l'abonnement.
TVA à 20% payée sur les débits, appliquée à la consommation et aux prestations.
Taux d'intérêt en cas de retard de paiement : trois fois le taux d'intérêt légal. Frais de retard de paiement : 40€ TTC. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.
Document à conserver 5 ans.
Tarifs non réglementés.
La TVA globale de votre facture est déterminée par la somme des TVA arrondies par site et peut donc différer du montant calculé par la formule HT x taux de TVA.

**FACTURE D'ELECTRICITE du 10 janvier 2017
N° 104001728828**

Volume consommé	62847 kWh
Fourniture d'électricité	3336,22 €
Consommation	3336,22 €
Transport, Acheminement	2541,25 €
Montant HTT	5877,47 €
Taxes et contributions	1691,90 €
CTA	77,36 €
CSPE	1414,06 €
TCCFE	133,86 €
TDCFE	66,62 €
Total hors TVA	7569,37 €
TVA à 20% sur le montant de 7569,37 €	1513,87 €
Montant TTC	9083,24 €

Facture à payer avant le 19/02/2017

Modalités de paiement : Virement

Le montant de 9083,24 € devra être versé, le 19/02/2017, sur le compte de DIRECT ENERGIE [BANQUE: CMCIC - IBAN : FR76 3008 7334 4000 0204 4460 490 - BIC : CMCIFRPP].
Important : il est indispensable que votre référence client accompagne votre virement.



PDL : 300 004 302 971 63- ID N°0001 - FACTURATION PERIODE DU 29/11/2016 AU 29/12/2016

Vos références	Adresse du site	Tarif non réglementé
Nom site : MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE	EHPAD RESIDENCE DU PARC XXX 51240 ST GERMAIN LA VILLE	Segment: C4 Raccordement : BT > 36 kVA Option tarifaire : Longue Utilisation

	Puissances souscrites (kVA)	Données de comptage
Pointe	132	Compteur Electronique
Heures Pleines Hiver	132	Matricule compteur : 030810222105
Heures Creuses Hiver	132	Coefficient de lecture : 1
Heures Pleines Eté	132	
Heures Creuses Eté	132	
Puissance pondérée	132	

Historique de la consommation du site

Energie active	[Bar chart showing energy consumption from dec-15 to dec-16]											62847	<input type="checkbox"/> Estimé Enedis	
Période	déc-15	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16	<input checked="" type="checkbox"/> Relevé Enedis

Relevé de consommation	Ancien index	Nouvel index
Compteur N° 030810222105	le 29/11/2016	le 29/12/2016
Heures Pleines Hiver	635055	681246
Heures Creuses Hiver	684309	700965
Heures Pleines Eté	665637	665637
Heures Creuses Eté	753703	753703

Puissances mesurées	Valeurs atteintes (kVA)	Dépassement (heure)
Seuil Bas	0	0
Seuil Haut	0	0

	Quantité (kWh)	Prix unitaire	H.T.
Energie active			3336,22 €
Période du 29/11/2016 au 29/12/2016			
Heures Pleines Hiver	46191	0,05657	2613,02 €
Heures Creuses Hiver	16656	0,04342	723,20 €
Abonnement (HT)			0,00 €
Transport et acheminement			2541,25 €
Soutirage physique (RTE, €/kWh)	du 29/11/2016 au 29/12/2016	62847	0,00015
Composante de comptage - Echoir	du 30/12/2016 au 28/01/2017	30	1,10597
Composante de comptage - Echu	du 29/11/2016 au 29/12/2016	31	1,10597
Composante de comptage - Echu	du 30/12/2016 au 30/12/2016	1	1,10597
Composante de comptage - Reprise	du 29/11/2016 au 28/12/2016	-30	1,10597
Composante de gestion - Echoir	du 30/12/2016 au 28/01/2017	30	0,15353
Composante de gestion - Echu	du 29/11/2016 au 29/12/2016	31	0,15353
Composante de gestion - Echu	du 30/12/2016 au 30/12/2016	1	0,15353
Composante de gestion - Reprise	du 29/11/2016 au 28/12/2016	-30	0,15353
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 30/12/2016 au 28/01/2017	3 960	0,05819
Composante de soutirage fixe - Echu	du 29/11/2016 au 29/12/2016	4 092	0,05819
Composante de soutirage fixe - Echu	du 30/12/2016 au 30/12/2016	132	0,05819
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 29/11/2016 au 28/12/2016	-3 960	0,05819
Composante de soutirage variable Heures Creuses Hiver	du 29/11/2016 au 29/12/2016	16 094	0,0251
Composante de soutirage variable Heures Creuses Hiver	du 30/12/2016 au 30/12/2016	562	0,0251
Composante de soutirage variable Heures Pleines Hiver	du 29/11/2016 au 29/12/2016	44 862	0,0362
Composante de soutirage variable Heures Pleines Hiver	du 30/12/2016 au 30/12/2016	1 329	0,0362
Durée de dépassement	du 29/11/2016 au 29/12/2016	14 h	11,1100
Taxes et contributions (HT)			1691,90 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)			77,36 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, €/kWh)	62847	0,0225	1414,06 €
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE, €/MWh, année 2016)	62847	2,13	133,86 €
Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité (TDCFE, €/MWh, année 2016)	62847	1,06	66,62 €
TVA *			1513,87 €
TVA à 20%	7569,37		1513,87 €
TOTAL TTC *			9083,24 €

* TVA et TOTAL TTC à titre indicatif, se reporter à la 1ère page pour le montant global.